

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DATE D'EFFET	ACTE
<b>VOIRIE ET ESPACES PUBLICS – TARIFS DES STATIONNEMENTS</b>				01/01/2023	Décision n° 2022/328 du 23 décembre 2022
<b>STATIONNEMENT PAYANT PAR HORODATEURS (tarifs nets)</b>					
<b>ZONE CŒUR DE VILLE</b>					
<b>Voirie (limité à 2h15 de stationnement) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit les dimanches et jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>	l'heure	1 €	1 €		
<b>Parking extérieur Hôtel de Ville (limité à 2h15 de stationnement) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuit les samedis matin, dimanches, jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>	l'heure	1 €	1 €		
<b>Parking Salbérie (sous le pont et côté Caisse d'Épargne) :</b>					
<b>(limité à 2h15 de stationnement – avec forfaits semaine et mois) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i>	l'heure	1 €	1 €		
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>	la semaine	6 €	6 €		
	le mois	22 €	22 €		
<b>Redevance d'occupation du domaine public appliquée en voirie "zone Cœur de Ville " pour la durée maximum de stationnement autorisé (forfait post-stationnement) :</b>	le forfait	25 €	25 €		
<b>ZONE VERTE</b>					
<b>Voirie (limité à 2h15 de stationnement) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 24 minutes</i>	l'heure	0,50 €	0,50 €		
<b>Voirie (limité à 2h15 de stationnement – avec une demi-heure gratuite) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>	une ½ heure/jourvéhicule	gratuit	gratuit		
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 24 minutes</i>	l'heure	0,50 €	0,50 €		
<b>Parkings : Senghor et Office de Tourisme (limités à 8h15 de stationnement) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits les samedis matin, dimanches, jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €		
<b>Parkings : Saint-Pierre, Grands Jardins, Puits Gourdon</b>					
<b>(limités à 8h15 de stationnement – avec une demi-heure gratuite) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i>	une ½ heure/jourvéhicule	gratuit	gratuit		
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DATE D'EFFET	ACTE
<b>Place du 8 mai 1945</b>					
<b>(limité à 8h15 de stationnement – avec une heure gratuite) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>	1 heure/jour/véhicule	gratuit	gratuit		
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €		
<b>Parkings : Coignard, Orangerie, Turpault (proximité rue Marceau)</b>					
<b>(limités à 8h15 de stationnement – avec forfaits semaine et mois) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €		
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	la semaine	5 €	5 €		
	le mois	20 €	20 €		
<b>Redevance d'occupation du domaine public appliquée en voirie "zone Verte" pour la durée maximum de stationnement autorisé (forfait post-stationnement) :</b>					
	le forfait	20 €	20 €		
<b><u>ZONE GARE</u></b>					
<b>Parking Gare (limité à 8 heures de stationnement – avec forfaits semaine et mois) :</b>					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>	l'heure	0,50 €	0,50 €		
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 1h</i>	les 4 heures	1 €	1 €		
	les 8 heures	2,50 €	2,50 €		
	la semaine	7 €	7 €		
	le mois	20 €	20 €		
<b>Redevance d'occupation du domaine public appliquée en zone Gare (forfait post-stationnement) :</b>					
	le forfait	20 €	20 €		
<b>STATIONNEMENT PAYANT PAR ENCAISSEURS (tarifs TTC)</b>					
<b><u>ZONE COEUR DE VILLE (parcs en ouvrage)</u></b>					
<b>Parking Arcades Rougé (une demi-heure gratuite) :</b>					
<i>Gratuit dimanches et jours fériés</i>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
Midi (de 12h00 à 14h00)	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €		
Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	forfait midi	0,80 €	0,80 €		
	forfait nuit	0,80 €	0,80 €		
<b><u>Dans la limite de 140 abonnements, situés au niveau B :</u></b>					
Abonnements 7h30 - 20h30	par mois	26,50 €	27,00 €		
	par trimestre	73,50 €	75,00 €		
	par an	263 €	268 €		
Abonnements 24h / 24 h :	par mois	53 €	54 €		
	par trimestre	147 €	150 €		
	par an	527 €	538 €		
<b>Parking Mondement (une demi-heure gratuite) :</b>					
<i>Gratuit dimanches et jours fériés</i>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
Midi (de 12h00 à 14h00)	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €		
Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	forfait midi	0,80 €	0,80 €		
	forfait nuit	0,80 €	0,80 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DATE D'EFFET	ACTE
<u>Dans la limite de 232 abonnements, situés dans l'ouvrage :</u>					
Abonnements 7h30 – 20h30 :	par mois	26,50 €	27,00 €		
	par trimestre	73,50 €	75,00 €		
	par an	263 €	268 €		
Abonnements 24h / 24 h :	par mois	53 €	54 €		
	par trimestre	147 €	150 €		
	par an	527 €	538 €		
<b>Parking Place Travot (une demi-heure gratuite) :</b>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
<i>Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €		
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,80 €	0,80 €		
Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	forfait nuit	0,80 €	0,80 €		
<a href="#">ZONE VERTE (parcs en enclos)</a>					
<b>Parking Turpault (une demi-heure gratuite) :</b>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
<i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,10 €	0,10 €		
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,40 €	0,40 €		
<u>Dans la limite de 65 forfaits :</u>					
Forfait mensuel	par mois	20 €	20,00 €		
<b>Parking Mail (une demi-heure gratuite) :</b>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
<i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,10 €	0,10 €		
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,40 €	0,40 €		
<u>Dans la limite de 75 forfaits :</u>					
Forfait mensuel	par mois	20 €	20 €		
<b>Parking Prisset (une demi-heure gratuite) :</b>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
<i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,10 €	0,10 €		
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,40 €	0,40 €		
<u>Dans la limite de 75 forfaits :</u>					
Forfait mensuel	par mois	20 €	20 €		
<b>DISPOSITIONS DIVERSES</b>					
<a href="#">Tarif « Gros Consommateur » :</a>					
- achat en lot de 5 000 chèques parking Coeur de Ville, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,80 €, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville (valable uniquement sur les parkings Arcades Rougé, Mondement et Travot)	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DATE D'EFFET	ACTE
- achat en lot de 5 000 chèques parking Zone Verte, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,40 €, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville (valable uniquement sur les parcs en enclos Turpaut, Mail et Prisset)	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €		
- bonification du temps de stationnement, par 1/2 heure et dans la limite d'1h30 par visite client, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville (valable uniquement sur le parking des Arcades Rougé)	p/demi-heure / HT	0,10 €	0,10 €		
<a href="#">Tarif « Petit Consommateur » pour les commerçants de Cholet :</a>					
- achat en lot de 500 chèques parking Coeur de Ville, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,80 € (valable uniquement sur les parkings Arcades Rougé, Mondement et Travot).	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €		
- achat en lot de 500 chèques parking Zone Verte, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,40 € (valable uniquement sur les parcs en enclos Turpaut, Mail et Prisset).	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €		
<a href="#">Dispositions générales :</a>					
- Caution badge	par unité	30 €	30 €		
- Caution émetteur de commande	par unité	50 €	50 €		
- Les stationnements, sur les parcs, d'une durée inférieure à douze heures, et payés à la durée, sont facturés par pas de quinze minutes au plus, en application de l'article L 113-7 (Loi sur la Consommation), depuis le 1er juillet 2015 (tout quart d'heure entamé est dû).					
<a href="#">Dispositions particulières :</a>					
- gratuité de stationnement sur voirie (de 9h à 10 h et de 18h à 19h) accordée aux habitants résidant le long d'une voie à stationnement payant du centre-ville, dans une zone proche de leur résidence principale					
- 25 stationnements "arrêts minutes" offrant 10 mn maximum de stationnement gratuit					
<a href="#">Concession Longue Durée :</a>					
Possible uniquement sur les parkings Mondement en ouvrage, Arcades Rougé, Saint-Pierre et du Puits Gourdon					
Abonnements 24h / 24h pour une durée égale à 15 ans					
* < 5 places	p/an p/place	520 €	545 €		
* 5-10 places	p/an p/place	505 €	530 €		
* > 10 places	p/an p/place	485 €	510 €		
<a href="#">Ticket perdu :</a>					
Forfait appliqué aux usagers n'ayant pas de ticket de stationnement et se présentant en sortie d'un parc en ouvrage ou d'un parc en enclos					
	forfait	12 €	12 €		
<a href="#">Pénalité :</a>					
Appliquée aux véhicules sortant d'un parc en ouvrage ou d'un parc en enclos de manière frauduleuse ou sans s'acquitter du paiement dû					
	p/véhicule	19 €	19 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DATE D'EFFET	ACTE
<a href="#">Bornes pour rechargement de fluides pour les campings-car (parking Jean Bouin) :</a>					
- Rechargement en eau potable (environ 100 litres d'eau/10 mn)	p/10 mn de rechargement	4 €	4 €		
- Rechargement en électricité	p/8 h de rechargement	4 €	4 €		